

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

PROFIL D'ENSEIGNEMENT MASTER EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION, À FINALITÉ SPÉCIALISÉE EN ADAPTATION SCOLAIRE ET PÉDAGOGIES INCLUSIVES

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master...). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

COMPETENCE	1. Analyser une situation éducative problématique en référence aux théories et aux approches méthodologiques résultant des développements en sciences de l'éducation et, en particulier, dans le domaine spécifique de l'adaptation et de l'inclusion scolaire.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser et mobiliser de façon pertinente des connaissances, des modèles, des méthodes et des techniques utilisés dans les différents champs des sciences de l'éducation, pour comprendre une situation éducative• Analyser et modéliser une action éducative en sélectionnant de manière critique des théories et des approches méthodologiques, y compris en tenant compte des aspects pluridisciplinaires.• Identifier les besoins éducatifs d'un ou plusieurs élèves à partir d'indicateurs fonctionnels et contextuels.
COMPETENCE	2. Elaborer ou accompagner un dispositif d'éducation adapté aux élèves à besoins spécifiques, en ce compris une approche individualisée, le mettre en œuvre et l'évaluer.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les connaissances sur les différents dispositifs d'adaptation et d'inclusion ainsi que sur leur mise en œuvre.• Analyser de manière critique la portée et les limites de ces dispositifs.• Elaborer de manière rigoureuse et justifiée un dispositif d'éducation, y compris des outils, en prenant en compte l'ensemble des éléments pertinents dans un contexte donné.• Mettre en œuvre un dispositif d'éducation en référence à des modèles et en tenant compte des spécificités de la situation rencontrée, qu'elle implique des professionnels ou non.

- Evaluer un dispositif d'éducation.
- Ajuster un dispositif d'éducation.
- Articuler les dispositifs pédagogiques avec les ressources et les contraintes des environnements d'éducation et de vie de l'élève/des élèves.

COMPETENCE	3. Communiquer et échanger des informations de manière structurée et adaptée au but poursuivi et au public concerné.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter et structurer des données de manière claire, précise, neutre, non-orientée. • Présenter (à l'oral et à l'écrit) une synthèse personnelle et adaptée au public concerné (à des collègues, des non-spécialistes, des commanditaires ou la hiérarchie), qu'elle résulte de productions propres ou non. • Utiliser de manière pertinente des supports de présentation.
COMPETENCE	4. Travailler efficacement avec différents acteurs dans le cadre d'une équipe ou d'un réseau de professionnels.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à des dynamiques de collaboration au sein d'équipes éducatives ou de dispositifs d'appui à l'inclusion. • Mettre en place les moyens de collaboration les plus efficaces dans une situation donnée. • Partager des connaissances et des données pour réaliser un projet commun. • Être à l'écoute des membres de l'équipe, des partenaires. Susciter l'expression d'un avis partagé. Accepter et discuter un autre point de vue que le sien. • Identifier les réseaux professionnels, interagir et collaborer avec eux, rechercher l'expertise externe si nécessaire. • Collaborer à la mise en cohérence des parcours des élèves en lien avec les différents niveaux d'intervention dans les dispositifs éducatifs.
COMPETENCE	5. Agir de manière éthique et déontologique.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Se référer à des principes éthiques pour délimiter le cadre de sa pratique professionnelle. • Agir dans le respect des cadres législatifs spécifiques et les dispositions particulières relatives au contexte (cadre institutionnel et légal, projets éducatifs, etc.). • Adopter des attitudes professionnelles (faire preuve d'esprit critique, mettre à distance ses préjugés, etc.).
COMPETENCE	6. Evaluer et poursuivre un développement professionnel et personnel.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture réflexive par rapport à ses compétences et à sa pratique et réguler son action. • Maintenir une veille en termes de connaissances, d'approches méthodologiques et d'outils afin de faire évoluer sa réflexion et sa pratique. • Continuer à se former et à se perfectionner.

COMPETENCE	7. Maîtriser la démarche scientifique au niveau de la recherche en sciences de l'éducation.
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les différentes étapes pour mener à bien une recherche en sciences de l'éducation.• Construire un cadre de référence, formuler des questions ou des hypothèses à partir de l'analyse de la littérature scientifique.• Choisir adéquatement et mettre en œuvre des méthodes de recherche.• Récolter des données et les analyser.• Interpréter adéquatement des résultats en tenant compte du cadre de référence au sein duquel la recherche s'est développée.